

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

33277

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2201 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DAGHOUI ALLAL

Date de naissance :

23/04/1950

Adresse :

AG BD CHEFCHAOUNI RCD AL MASSIRA
BAT "A3" N° 39 AIN SEBAA CASABLANCA

Tél. : 05 49 68 33 26 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : H-Daghoui Allal Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 08/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 JUIN 2012	C.S	G	Dr. Hassaa NAGUI	Diologue en Dialogue Nouvellement à Allez Faire

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES 11 - 13, Rue Houcine BEAUAU CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64.84		Mr DAGHOUUI Allal Dossier : e0708009 / Date 08.07.2021 Total B: 638 / Dossier : 567,82DF B 20B 100B 140B 30B 30B 300 B 18	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

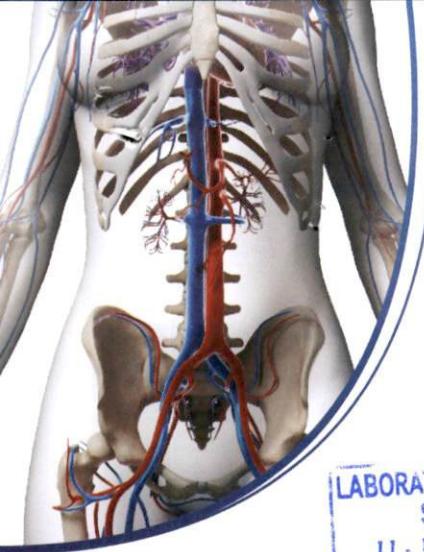
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتورة حسناء الركادي Docteur Hasnaa RAGUADI

اختصاصية في أمراض الشرايين والأوردة
فحص الأوعية الدموية بالصدري الملون
علاج الدوالي بالتطليل والحقن

Angiologue - Phlébologue - Lymphologue

Diplômée de Paris Descartes

Diplôme universitaire en Phlébologie

Diplôme universitaire ultrasonographie vasculaire

- Diplôme universitaire en compression médicale

LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES

11 - 13 Rue Hocine BEN ALI
CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84

03 JUIL 2020

Mme Daghouei

Allal

. PSA

Comme à jeun

. Hb glycérée

. Cholest total, TG, HDL, LDL

. Urée, Creat

Mr DAGHOUI Allal
Ddn 23.04.1950 / M
Nr dossier : e0708009 /



pour scan en flot ordonnance

Dr. Hasnaa RAGUADI
Angiologue - Phlébologue
11 - 13 Rue Hocine BEN ALI
Casablanca - Maroc
INPA: 091205781 Tél.: 05 22 26 44

● www.casablanca-varices.ma

زاوية شارع عبد المؤمن و ممر بيرسي عمارة 295. الطابق الثالث مكتب C18 الدار البيضاء
Angle Boulevard Abdelmoumen et Allée Persée, Imm 295, 3^{ème} étage, Bureau C18 Casablanca
Tél.: 05 22 86 46 68 Gsm: 06 68 19 37 06 E-mail: hasnaaragadi@hotmail.com

COUDON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

9/2201
Membres **uni bio** International

FACTURE

Numéro e0708009

N° Matricule: 0002201 A

Analyses du 8.07.2020

Prescrit par : Dr RAGUADI HASNAA

Monsieur DAGHOUI Allal
152 BD CHAFCHAOUNI IMM A3
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 8 Juillet 2020

G	HBA1 CTHL U	CRE	APS	SERO	PDS1
---	-------------	-----	-----	------	------

TOTAL des B : 638 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 567,82 DH

Part à la charge du patient : 100% 567,82 DH

Net à payer : 567,82 DH

PAYE



LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni International**

Dossier N°e0708009

Docteur RAGUADI HASNAA
ANGLE ABDELMOUMEN ET PERSEE
CASABLANCA

Monsieur DAGHOUI Allal
152 BD CHAFCHAOUNI IMM A3
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patient né le 23.04.1950 70 ans

Enregistré le 8.07.2020 à 10h27

Edition du 8 Juillet 2020

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

Urée sanguine

soit 0,24 g/l (0,17-0,48)

4,01 mmol/l (2,83-8,01)

Créatinine

soit 9,5 mg/l (5,0-12,0)
83,98 µmol/l (44,20-106,08)

Glycémie à jeun

soit * 1,24 g/l (0,82-1,15)
6,89 mmol/l (4,55-6,38)

Hémoglobine glycosylée HbA1C

5,70 % (4,80-5,90)

Interprétation : > 8% : Diabète mal équilibré.
< 6% : Niveau non diabétique.

[Signature]

Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1/3

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni International**

Dossier N°e0708009

Docteur RAGUADI HASNAA
ANGLE ABDELMOUMEN ET PERSEE
CASABLANCA

Monsieur DAGHOUI Allal
152 BD CHAFCHAOUNI IMM A3
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patient né le 23.04.1950 70 ans

Enregistré le 8.07.2020 à 10h27

Edition du 8 Juillet 2020

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

<u>Triglycérides</u>	*	1,96 g/l	(< 1,70)
	soit *	2,23 mmol/l	(< 1,94)

<u>Cholestérol total</u>		1,96 g/l	(1,50-2,20)
	soit	5,06 mmol/l	(3,87-5,68)

☞ Commentaire : Taux idéal : < 2 g/l - Limite : 2 - 2,20 g/l - Elevé > 2,40 g/l

<u>Cholestérol HDL</u>	*	0,41 g/l	(> 0,45)
	soit *	1,06 mmol/l	(> 1,16)

☞ Commentaire : Femme Pas de risque > 0,45

Homme Pas de risque > 0,50

<u>LDL</u>		1,16 g/l	
	soit	2,99 mmol/l	

Valeur cible LDL à atteindre en fonction du nombre de facteur de risque	Prévention primaire	si 0 facteur de risque : < 2,20 g/l si 1 facteur de risque : < 1,90 g/l si 2 facteurs de risque: < 1,60 g/l si ≥ 3 facteurs de risque: < 1,30 g/l
	Prévention secondaire	si maladie coronaire patente: < 1,00 g/l

Facteurs de risque
- Age : Homme > 50 ans - Femme > 60 ans - antécédent familiaux de maladie coronaire précoce - tabagisme actuel ou arrêté depuis moins de 3 ans - hypertension artérielle permanente, traité ou non - diabète de type 2, traité ou non - HDL < 0,40 g/l

Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 2/3

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni** International

Dossier N°e0708009

Docteur RAGUADI HASNAA
ANGLE ABDELMOUMEN ET PERSEE
CASABLANCA

Monsieur **DAGHOUI Allal**
152 BD CHAFCHAOUNI IMM A3
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patient né le 23.04.1950 70 ans

Enregistré le 8.07.2020 à 10h27

Edition du 8 Juillet 2020

MARQUEURS

Valeurs de référence

Antériorités

PSA Total

TSR Form
(COBAS 6000 - ROCHE)

0,93 ng/ml

(< 4 , 4)

14

Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 3/3